

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022

Élection de MISS MATOURY 2022

Organisation : Mairie de MATOURY **Tel :** 0594 35 32 32 **Mail :** contact@mairie-matoury.fr

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : La prise en compte effective de l'inscription implique que le présent Formulaire et le Règlement de l'élection soient signés sur chaque page accompagnés de la photocopie de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (*EDF, SGDE*)

Je soussignée, atteste l'exactitude des informations fournies ci-après :

| |
|---|
| Nom : _____ Prénom(s) : _____ |
| Date et lieu de Naissance : _____ |
| Nationalité : _____ Adresse mail : _____ |
| Adresse personnelle : _____ Ville : _____ |
| Tél domicile : _____ Tel. Portable : _____ |
| Êtes-vous inscrites sur les réseaux sociaux et/ou avez-vous un blog ? OUI - NON |
| Si OUI, à quelles adresses : _____ |
| Profession ou étude en cours : _____ |
| Quel est votre dernier diplôme obtenu ? _____ |
| Intervenez-vous auprès d'une association caritative, si oui laquelle ? : _____ |
| Si vous étiez élue Miss MATOURY, quel serait votre rêve ? _____ |
| Votre ambition dans la vie : _____ |
| Langue étrangères parlées et niveau : _____ |
| Centres d'intérêt (<i>Voyages, loisirs, pratiques sportives, musicales, etc.</i>) : _____ |
| Avez-vous déjà participé à un concours de beauté ? OUI - NON |
| Si OUI, Indiquer les dates, lieux et nom de l'entité organisatrice : _____ |
| Êtes-vous inscrites dans une agence de mannequin, si oui, laquelle ? _____ |
| Hauteur sans talon : _____ Taille confection : _____ |
| Couleur cheveux : _____ Couleur yeux : _____ |
| Citez 3 qualités vous concernant : _____ |

Conformément à la législation et à la réglementation française et européenne en matière de protection des données personnelles, j'accepte expressément que la Mairie de Matoury collecte, enregistre et conserve mes informations personnelles en vue de l'élection de MISS MATOURY. Mes informations à caractère nominatif et/ou personnel renseignées dans le présent formulaire seront communiquées sur différents supports de communication (*site internet, facebook, instagram*) uniquement dans le cadre de l'élection Miss MATOURY. Ces informations seront sauvegardées pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature.

Je reconnais avoir été informé de retirer mon droit de consentement à tout moment et de mes droits d'accès, de limitation, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression de mes données personnelles, que je pourrais exercer sans frais.

La Mairie de Matoury ainsi que le prestataire DRESSING DE RUBEN MONDOU s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité des informations recueillies et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées et/ou communiquées à des tiers. Leur accès sera uniquement réservé aux personnes dûment habilitées au sein du personnel de la Mairie de MATOURY ou de l'équipe organisatrice DRESSING DE RUBEN MONDOU.

Je déclare disposer d'un état de santé physique et mentale parfaitement compatible aux élections locales, nationales, régionales.

Je déclare l'importance de fournir des informations sincères et exactes pour la bonne intégrité du déroulement de l'élection. J'ai conscience que toute information inexacte serait susceptible d'occasionner un grave préjudice à l'élection et à ses organisateurs que je devrai assumer.

Fait à _____ Le (date) _____
Écrire de votre main « *JE LE CERTIFIE, LUE ET APPROUVÉE, BON POUR ACCORD* »

Signature de la Candidate
Candidate

Signature des parents titulaires de l'autorité parentale en cas de minorité de la

RÈGLEMENT DE L'ÉLECTION COMMUNALE – ANNÉE 2022

1-Objet:

L'Élection Miss Matoury a pour finalité d'élire, à l'échelle communale, la jeune femme la plus représentative de la beauté et de l'élégance de la commune de Matoury. La Miss élue devra s'assurer du respect du présent règlement de l'Élection Miss Matoury pour l'année en cours (ci-après dénommé, le « Règlement »).

2- Conditions d'admissibilité :

- Pouvoir justifier d'une résidence dans la localité concernée et/ou le département concerné et/ou la région de l'élection concerné(e) ; toute domiciliation fictive ou fausse déclaration entraînant sa disqualification ou l'annulation de son élection. Une même candidate ne peut pas se présenter aux élections dans deux régions différentes au cours de la même année.

- Être née de sexe féminin ; Être née entre le 1er janvier 1995 et le 1er novembre 2001 ; Etre de nationalité française ;
- Être d'une taille minimum d'1m70 sans talons ;
- Ne pas porter de tatouage visible
- Ne pas être ni avoir été mariée ou pacsée, ne pas avoir eu ni avoir d'enfant ;

- Ne pas avoir participé à des séances photos, captations audiovisuelles et/ou tout type d'évènements susceptibles de permettre une exploitation auprès du public d'images dans lesquelles la Candidate apparaîtrait totalement ou partiellement dénudée (sans sous-vêtements ou vêtements laissant apparaître des parties intimes) et/ou d'images la représentant à caractère érotique et/ou pornographique et/ou où elle apparaît, même dénudée, dans un contexte à caractère érotique ou pornographique ; ne pas avoir accordé des droits permettant à autrui d'associer ma personne ou mon image à une marque, slogan, signe distinctif, sons, images ou autre, à caractère érotique et/ou pornographique.

- Ne pas avoir utilisé et/ou permis d'utiliser le titre gagné dans le cadre des concours locaux et/ou régionaux et/ou les attributs afférents à ceux-ci (écharpes, couronne, etc.) à des fins de propagande ou militantisme politique, idéologique ou religieux ;
- Ne pas faire l'objet d'une réputation et/ou d'une moralité contraire aux valeurs telles que décrites dans la Charte de Déontologie Miss France et ne pas avoir fait, ni faire l'objet d'aucune poursuite et/ou condamnation pénale ;

3 - Conditions générales de participation à l'élection :

L'inscription à l'Élection Miss Matoury est gratuite. Chaque candidate ne participe à l'Élection Miss Matoury que parce qu'elle le désire pour son intérêt personnel.

Tout dossier d'inscription doit être dûment complété et signé par la candidate, accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport français et d'un justificatif de domicile, à savoir une facture d'électricité datant de moins de 3 (trois) mois au jour de l'inscription.

Les conditions d'admissibilité s'appliquent à la fois aux Elections Primaires le cas échéant et à l'Élection Régionale. Dans l'hypothèse où l'Élection Régionale est précédée d'Élections Primaires, seules les élues et leurs dauphines ayant participé à ces Elections Primaires pourront se présenter à l'Élection Régionale dans la limite maximum de 20 (vingt) candidates par Election Régionale. La candidate dont le dossier de candidature aura été retenu, se verra proposée par sa Délégation Régionale de venir concourir le jour de l'élection concernée. Toute absence de la candidate le jour de ladite élection entraînera automatiquement sa disqualification. Les candidatures retenues et leur nombre sont à la discrétion de la Délégation Régionale. Le défaut de sélection d'une ou plusieurs candidatures ne pourra en aucun cas être reproché à la Mairie de Matoury.

Pour sa présentation vestimentaire à l'élection concernée, la candidate devra se référer aux instructions des prestataires sollicités. Le maillot de bain pourra lui être prêté par le prestataire le cas échéant.

4 - Déroulement de l'élection :

L'Élection Miss Matoury se déroule devant un public et les candidates seront notées par un jury composé de 7 à 11 membres en nombre impair qui devront n'avoir de lien ni de parenté, ni de famille, ni de subordination avec l'une des candidates.

Si l'une des candidates obtient la majorité absolue des suffrages, le jury la proclamera élue sans délibération.

En cas de majorité relative, le jury délibère pour désigner la plus jeune. Le processus sera identique pour désigner les dauphines.

5 - Respect du règlement et des valeurs attachées à l'élection :

La candidate a fait part de son adhésion aux valeurs et principes figurant dans la Charte de Déontologie Miss Matoury qui fait partie intégrante du présent Règlement. La candidate reconnaît que toute attitude et/ou comportement contraire au présent Règlement et/ou que toute atteinte à l'image de l'Élection Miss Matoury est susceptible de porter un grave préjudice à celles-ci. La candidate pourra dans cette hypothèse être suspendue. En cas de destitution pour infraction au présent Règlement, la Mairie de Matoury sera en droit de reprendre les cadeaux et/ou dotations qu'elle aurait reçus, le cas échéant. La candidate ne sera par conséquent plus habilitée à porter son titre de Miss Matoury 2019, ni à s'en prévaloir. Le titre de Miss Matoury 2019 sera alors remis à l'une des dauphines élue selon l'ordre hiérarchique établi et sous réserve du respect des conditions d'admission et d'admissibilité prévues aux présentes. Les cadeaux et/ou dotations de la candidate destituée pourront alors être remis à la dauphine concernée .

6 - Médiatisation de l'élection :

La candidate reconnaît et déclare être parfaitement consciente que l'élection Miss Matoury fera le cas échéant l'objet d'une captation audiovisuelle et/ou photographique ; les enregistrements pouvant être diffusés en tout ou partie sur une ou plusieurs chaînes de télévision et/ou d'autres supports tels que notamment : les supports presse-magazine et/ou tous réseaux de communication électronique ce que la candidate déclare accepter expressément. La candidate se déclare en outre parfaitement informée de la médiatisation en résultant et de l'utilisation dans ce contexte de son image, sa voix, son nom, son prénom, son éventuel pseudonyme (ci-après dénommés « les Attributs de la personnalité »). La candidate, accepte, à titre gracieux et exclusif, l'exploitation de ses Attributs de sa personnalité par la Mairie de Matoury, ses ayants-droit et cessionnaires ainsi que par le prestataire DRESSING DE RUBEN MONDOU, pour la Guyane pendant la durée des droits voisins telle que prévue par le Code de Propriété Intellectuelle à compter de la signature des présentes.

Fait à _____, le _____.

En 2 (deux) exemplaires, dont l'un est remis à la candidate, Mademoiselle : [Nom] _____ [Prénom(s)] _____

[Date et lieu de naissance] _____

[Adresse du domicile] _____

Déclare, préalablement à la tenue de l'Election Régionale de Miss _____, organisée par la Délégation Régionale concernée, avoir pris connaissance du présent Règlement, avoir répondu aux conditions et y avoir dûment souscrit.

Ecrire de votre main avant signature : « LU ET APPROUVE »

Signatures des Parents/Titulaires de l'autorité parentale en cas de minorité de la Candidate Signature de la Candidate Signature de la Délégation Régionale



PLANNING COACHING CANDIDATES

| DATES | HEURES | ORDRE | LIEUX |
|---------------------------------|---------------|--|---|
| Samedi 07 septembre 2019 | 17h00 – 19h00 | Cours de marche | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Dimanche 08 septembre 2019 | 10h30 | Séance photo / Vidéo de présentation | RDV 10h30 Mairie de Matoury RDV Chik & Klas'R 11h00 60 rue E. DUCHESNE – 97310 Kourou |
| Mercredi 11 septembre 2019 | 15h00 – 18h00 | ÉLOCUTION PT – PS | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Vendredi 13 septembre 2019 | | Cours de marche | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Samedi 14 septembre 2019 | 15h00 – 18h00 | ÉLOCUTION PT – PS | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Dimanche 15 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Mardi 17 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Mercredi 18 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Jeudi 19 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Vendredi 20 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION / ESSAYAGES (30min en plus) | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Samedi 21 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Mardi 24 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Salle d'exposition Mairie de Matoury |
| Mercredi 25 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Place des fêtes Matoury |
| Jeudi 26 septembre 2019 | | Cours de marche / ELOCUTION | Place des fêtes Matoury |
| Vendredi 27 septembre 2019 | 09h00 | Épilation / Manucure / Pédicure | ESTHETIC CENTER |
| Samedi 28 septembre 2019 | 10h00 | Coiffure | RDV Chik & Klas'R 60 rue E. DUCHESNE – 97310 Kourou |